Guide pour le formulaire de demande de subside pour réaliser un projet de co-problématisation dans le cadre du programme CO-CREATION

Contact : Xavier Hulhoven

xhulhoven@innoviris.brussels

innoviris .brussels
we fund your future

Table des matières

1 INTRODUCTION 3
2 Fiche synthétique 4
2.1 Titre du projet : 4
2.2 Acronyme : 4
2.3 Nom du Partenaire 1 (coordinateur): 4
2.4 Nom du Partenaire X (si d'application): 4
2.5 Durée globale du projet : 4
2.6 Budget total : 4
2.7 Date de démarrage du projet souhaitée 4
2.8 Mots-clefs: 4
2.9 Secteur d'application 4
2.10 Egalité des chances 5
2.11 Règlement Général sur la Protection des Données 5
3 Résumé non confidentiel du projet 6
Les partenaires 7
4 Genèse du projet (1/2-1 page) 8
5 Le besoin/la problème sociétal 9
6 Qu'est-ce qui vous empêche aujourd'hui de répondre au besoin sociétal identifié ? (1 et 2 pages) 9
7 Le caractère transformatif et la perspective de transition (1 et 2 pages) 9
8 La communauté de co-chercheurs (1 et 2 pages) 9
8.1 Les co-chercheurs(max ½ par co-chercheur impliqué) 10
8.2 Quelles personnes pertinentes ne font pas actuellement partie des co-chercheurs ? (1/2 page) 11
9 Programme de travail (1 et 2 pages) 11
10 Recherche et Innovation responsable ? (1 page) 12
11 Budgets 12
12 Annexes à fournir 13
13 Signature de la demande par les partenaires 15

1 INTRODUCTION

Le formulaire vous permet d'introduire officiellement une demande pour le financement un projet de co-problématisation mené dans le cadre du programme « **Co-creation** »

Pour chaque rubrique, il vous donne une brève explication de ce qui est attendu comme éléments. Il explicite ainsi les attentes d'Innoviris pour chacune des sections.

Nous vous invitons à remplir le formulaire de façon la plus explicite et concise possible. L'expérience montre que de trop longs discours ou un langage trop technique ont tendance à affaiblir la clarté des intentions du projet et sa capacité à entrer en co-création. Nous ne nous attendons pas à avoir de longs textes pour chaque section et vous invitons à répondre uniquement à la question posée. Nous vous suggérons donc de prendre d'abord connaissance de l'ensemble des questions posées avant de vous lancer dans la rédaction.

ATTENTION : seules les informations présentes dans ce formulaire et dans les annexes demandées seront prises en considération. Innoviris ne garantit pas la prise en considération d'autres informations éventuellement fournies via d'autres média tels que des annexes supplémentaires ou liens hypertextes.

Un élément clef du programme Co-creation est la place des acteurs directement concernés par la problématique et le changement visé. Nous allons évaluer dans quelle mesure le projet émane bien de ces personnes et dans quelle mesure on ne parle pas à leur place. Nous vous invitons donc vivement à écrire ce projet en utilisant la première personne du singulier ou du pluriel « je » ou «nous ». Si cela vous semble décalé ou dissonant, cela traduit peut-être le fait que vous n'êtes pas un acteur directement concerné. Nous vous invitons alors à ajouter une note en préambule explicitant cela.

Si vous rencontrez des difficultés pour fournir un des éléments demandés, nous vous invitons à contacter Xavier Hulhoven (xhulhoven@innoviris.brussels).

2 Fiche synthétique

2.1 Titre du projet :

Cela parait anodin mais il est important d'apporter beaucoup de soin au titre de votre projet. Il en dit déjà beaucoup sur vos intentions et ce que le projet souhaite réaliser.

2.2 Acronyme :

Il s'agit d'une abréviation, un nom court que vous donnez à votre projet. Ce nom est notamment important car il permet de rapidement identifier le projet sans devoir toujours écrire ou parler du titre entier ou de le réduire à son numéro de référence. Pensez qu'on parlera de votre projet en utilisant cet acronyme. Cela vaut pour vous, pour nous mais pour d'autres personnes qui entendront parler de votre projet ou qui voudront vous contacter.

2.3 Nom du Partenaire 1 (coordinateur):

Le coordinateur prend un engagement vis-à-vis des partenaires pour la coordination du projet et du partenariat.

Il prend un engagement vis-à-vis d'Innoviris en étant le point de contact privilégié.

2.4 Nom du Partenaire X (si d'application):

2.5 Durée globale du projet :

Pour rappel, la durée est de maximum 15 mois.

2.6 Budget total :

Partenaires	budget total	%intervention de la région	Subside
TOTAL			

2.7 Date de démarrage du projet souhaitée

2.8 Mots-clefs:

Indiquez ici les mots-clefs les plus pertinents par rapport à votre projet.

2.9 Secteur d'application

Innoviris doit faire référence à des indicateurs sectoriels génériques. Merci de cocher un secteur d'application du projet parmi les 8 proposés (ne cocher qu'un secteur).

- ☐ ICT/Telecom
- ☐ Construction/urbanisme

- ☐ Chimie/matériaux
- ☐ Environnement / Energie / Transport & Mobilité
- ☐ Santé & Biologie
- ☐ Industrie/robotique
- ☐ Economie/management/droit
- ☐ Art, éducation et société

Ci-dessous, des exemples de sous-secteurs attachés aux secteurs d'application

Secteurs d'application	Exemples de sous-secteurs rattachés
ICT/Telecom	Software, Hardware, Data, Réseaux, Sécurité
Chimie/matériaux	Chimie, Additive manufacturing, Advanced materials
Environnement / Energie / Transport & Mobilité	Mobilité, Logistique, Réseaux et stockage énergétique
Santé & Biologie	Biotechnologie, Pharmacie, Médecine, e-santé, dispositifs médicaux
Construction/urbanisme	Urbanisme & Géographie Sociale, Eco-construction, Architecture
Industrie/robotique	Production industrielle, Industrie 4.0
Economie/management/droit	Economie & Management, Economie sociale, Droit & Politique, RH, Finance/assurance, Consulting
Art, éducation et société	Psychologie, Communication & Education, Philosophie, Arts & Lettres, Industries culturelles et créatives, Alimentation durable, Administrations publiques et politiques, Sciences sociales

2.10 Egalité des chances

L'égalité des chances est importante pour Innoviris. Un projet en co-création ne peut pas forcément éviter toute discrimination. En être conscient est important.

Estimez-vous que la thématique et/ou les activités du projet peuvent conduire à une discrimination des personnes directement ou indirectement impactées, selon le genre, l'origine ethnique et culturelle, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, ou l'origine et la situation sociale.

Si oui,

- Quel serait le type de discrimination en lien avec le projet ?
- Quelle serait l'ampleur de son impact ?
- Comment en avez-vous tenu compte lors du montage de votre projet ?
- Comment allez-vous assurer le suivi de ces aspects au cours du projet ?

2.11 Règlement Général sur la Protection des Données

Les données personnelles collectées par Innoviris, le responsable de traitement, au moyen de ce formulaire ont pour finalité le traitement de votre demande de subside (ce qui implique notamment l'analyse, l'évaluation par Innoviris et, le cas échéant, un jury externe). Leur traitement repose sur le traitement nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis et à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement. Aucune donnée n'est partagée avec des tiers sans le consentement préalable de la personne concernée ou sauf si une obligation légale oblige Innoviris à le

faire. Innoviris met tout en œuvre pour garantir la confidentialité et la sécurité des données traitées. Le temps de rétention sera celui nécessaire pour accomplir les objectifs du traitement concerné. Si vous avez des questions ou que vous désirez appliquer vos droits en vertu des articles 15 à 22 du RGPD, veuillez contacter dpo@innoviris.brussels ou consulter notre page web "vie privée".

3 Résumé non confidentiel du projet

Nous vous demandons de fournir un résumé (1 page max) du projet.

‼ Sauf motivation expresse du bénéficiaire justifiant qu'elles soient gardées confidentielles, les informations contenues dans le présent résumé sont réputées non confidentielles. Le bénéficiaire autorise Innoviris à l'utiliser, notamment par voie de publication et/ou de toute forme de communication au public.

Les partenaires

L'objectif de cette section est de fournir les données administratives des partenaires c'est-à-dire toute entité qui participe à la réalisation du projet qu'elle demande un financement ou non.

Les entités pouvant introduire une demande de subside auprès d'Innoviris dans le cadre de ce programme sont :

- les entreprises ayant au moins un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles-Capitale;
- les organisations non marchandes ayant au moins un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles-Capitale;
- les organismes de recherche (universités, hautes écoles et centres collectifs de recherche) localisés en Région de Bruxelles-Capitale ;
- les « autorités administratives[1] » régionales et communales de la Région de Bruxelles capitale ;

Le projet peut éventuellement avoir des partenaires qui ne répondent pas aux conditions ci-dessus. Ceux-ci peuvent être impliqués dans le projet mais ne peuvent pas prétendre à un subside de la Région.

Dans le cas où un projet est porté par plusieurs partenaires, un coordinateur doit être identifié. Le coordinateur agira comme point de contact principal avec Innoviris.

Le premier partenaire identifié ci-dessous sera considéré comme étant le coordinateur du projet.

Tous les partenaires du projet doivent être identifiés ci-dessous.

Le Tableau est à remplir pour chaque partenaire.

Toutes les données demandées sont nécessaires.

Nom de l'organisation	
Forme juridique	
Addresse de l'organisation	
Nature de l'organisation Merci de cocher la case adéquate dans le tableau ci-dessous.	

Organisme de recherche		
Entreprise [2].	Petite entreprise	
	Moyenne entreprise	
	Grande entreprise	

[1] Telles que visées par l'article 14 des lois coordonnées du 12 janvier 1973 sur le Conseil d'État.

[2] Pour le calcul de la taille de votre entreprise, veuillez vous référer au guide : « Guide de l'utilisateur pour la définition des PME » publié par la commission européenne : https://ec.europa.eu/docsroom/documents/15582

Association sans but lucratif[3]	Petite ASBL ☐ Moyenne ASBL ☐ Grande ASBL ☐
Autorité administrative régionale et communale de la Région de Bruxelles capitale	
Numéro d'entreprise	
Numéro de compte bancaire	
Personne de contact	Nom, Prénom e-mail Tel. Adresse
Le cas échéant : responsable de laboratoire / service / unité de recherche	Nom du laboratoire/service/unité de recherche Nom, Prénom du responsable
Personne légalement autorisée à engager l'organisation	Nom, Prénom e-mail :
Activités	Décrivez brièvement les activités de l'organisation
Partenaire demandant un subside à Innoviris	Oui/non (supprimer la mention inutile)

4 Genèse du projet (1/2-1 page)

Nous vous demandons ici de nous présenter la genèse du projet. D'où vient la demande ? Qu'est-ce qui vous amène à proposer ce projet ?

[3] La taille sera évaluée selon les critères exposés à cette adresse: https://www.nbb.be/fr/centrale-des-bilans/etablir/criteres-de-taille/criteres-de-taille-pour-les-associations-et

5 Le besoin/le problème sociétal

Pour rappel, le programme vise des changements profonds dans le fonctionnement de nos sociétés. Son objectif est donc bien de soutenir des projets qui vont pouvoir à terme répondre à des besoins sociétaux[4].

Nous vous demandons de décrire ici le besoin ou le problème sociétal auquel vous souhaitez répondre.

6 Qu'est-ce qui vous empêche aujourd'hui de répondre au besoin sociétal identifié ? (1 et 2 pages)

Nous vous demandons ici de nous dire qu'est-ce qui vous empêche de répondre au besoin sociétal identifié, d'opérer le changement souhaité ? Est-ce que vous avez déjà essayé des choses qui ne fonctionnent pas ? Pourquoi n'a-t-on pas de solution à ce jour ? Quelles questions vous posez-vous ? Qu'est-ce qui bloque selon vous ?

7 Le caractère transformatif et la perspective de transition (1 et 2 pages)

En lien avec le besoin/problème sociétal, quel est le système qui selon vous doit être problématisé ? Quel système souhaitez-vous analyser et mieux comprendre ? Quel système devrait selon vous changer, opérer une transition. Rem. Il est demandé ici d'identifier le système sociétal (ex, la gestion locale des déchets, l'accueil des migrants, la gestion de l'eau, etc.) et pas encore de parler de ses dysfonctionnements, des changements que vous souhaitez opérer. A priori ceci est plutôt le résultat de la co-problématisation.

8 La communauté de co-chercheurs (1 et 2 pages)

« Trouver les meilleures conditions pour qu'une coproduction de savoir réussisse pleinement nécessite de se poser en permanence la question de ce qui nous met au travail ensemble sans nécessairement considérer que nous sommes au même endroit et en même temps, que nous devons être en permanence tous ensemble unis dans l'expérience. […]. Être concernées, dans notre cas, c'est se mettre en mouvement, faire quelque chose de ce qui nous arrive et décider de pouvoir, chemin faisant, être transformées.»[5]

L'élément central du programme Co-Creation est la constitution d'une communauté de sens avec les acteurs du changement. Nous parlons d'une problématisation engagée car ce concernement implique

Commenté [AG1]: ??? Ds le formulaire co-prblématisation.?

[4] Le terme sociétal fait référence ici à l'ensemble des aspects relatifs à la société, d'un point de vue structurel, fonctionnel ou organisationnel. Ceci implique notamment les aspects sociaux, environnementaux, sanitaires, éthiques, politiques, socio-techniques, économiques, juridiques, etc.

[5] Valérie Pihet : Dingdingdong – Institut de coproduction de savoir sur la maladie de Huntington ou l'art d'être concerné. REVUE FRANÇAISE D'ÉTHIQUE APPLIQUÉE - N° 3 La vie humaine : entre trésor et capital ? 2017. Page 124 à 131

le fait de s'engager, de se mettre en mouvement, de faire quelque chose de ce qui nous arrive et décider de pouvoir, chemin faisant, être transformé.e.s. C'est la raison pour laquelle une exigence du programme est l'engagement à part entière des acteurs du changement dans la démarche de problématisation

Ces acteurs sont les personnes confrontées au risque du changement, celles qui sont au cœur du problème et qui vont devoir à terme changer leurs pratiques, vouloir/pouvoir/devoir porter ou opérer les réponses, s'adapter, faire des expériences, risquer de se mettre hors-cadre. Il s'agit de privilégier les dynamiques qui leur donnent le pouvoir de concevoir, de décider, d'agir sur ce qui détermine leur existence, sur ce qui leur donne un sens et une direction. Le projet œuvre pour accroître les capacités de ces acteurs dans le cadre de leurs propres hypothèses. Elle tente d'élargir leurs cadres de référence et d'enrichir leurs repères, sans jamais leur soustraire l'initiative et la gouvernance des processus conçus par eux et pour eux.

Dans le cadre du programme Co-Creation, nous envisageons l'engagement de ces acteurs du changement et non leur exclusivité. La communauté d'acteurs impliqués dans les projets doit en effet éventuellement être complétée par des personnes apportant certaines expertises ou permettant de faire le pont entre différentes institutions, contextes, communautés, etc. Ceci dans une approche transdisciplinaire.

Les premières questions à se poser sont donc : sommes-nous les acteurs du changement ? Y a-t-il des exclus ? Faut-il aller mobiliser des publics ? Comment sommes-nous concernés par le changement dans le sens où il nous met en mouvement pour faire quelque chose de ce qui arrive et décider de pouvoir, chemin faisant, être transformé.e.s ?

Il s'agit ensuite d'affiner cette communauté en travaillant un sens commun qui est partagé autour du besoin et du souhait de réaliser ensemble un travail de co-problématisation: Pourquoi avons-nous besoin de faire ce travail de problématisation Sommes-nous prêts à réaliser ensemble un processus de co-problematisation ou attendons-nous surtout des réponses et solutions venant notamment d'autres partenaires ? Sommes-nous prêts à prendre le risque de ne rien trouver à « *mettre [nos] problématiques, nos souhaits en jeu, à oser en faire l'épreuve, et en retour de réintroduire dans [nos] pratiques du possible, là où bien souvent on pense qu'il n'y en a plus, quitte à légèrement désobéir aux règles volontiers tacites des champs disciplinaires.* »6.

Commenté [AG2]: ???

8.1 Les co-chercheurs (max ½ page par co-chercheur impliqué)

Nous demandons que chaque co-chercheur remplisse ce cadre et réponde aux questions suivantes.Nom du co-chercheur :

- En quoi êtes-vous concerné par le projet ?
- Allez-vous vous-même vouloir/pouvoir/devoir porter ou opérer les réponses, vous adapter, faire des expériences, risquer de vous mettre hors-cadre ?
- Qu'est-ce qui vous empêche aujourd'hui de passer à l'action, de changer ?Risques exploratoires :Prenez bien le temps de réfléchir aux risques que vous prenez et aux risques auxquels le projet vous expose. Risque qu'il n'y ait pas de résultats positifs, que les hypothèses ne soient pas validées, que les résultats remettent en cause des décisions, des stratégies, des positions. Risque que représente la mise en visibilité de certaines choses, risque de la communication des résultats, etc. Décrivez en quoi l'implémentation du changement, l'adaptation proposée, l'exploration vous expose (en tant qu'individu

[6] Valérie Pihet . op. cit.

ou organisation) à un changement de pratiques, un risque. Rem. Il s'agit ici de décrire les risques liés au fait d'explorer l'inconnu, de proposer des transformations radicales, d'impliquer des personnes confrontées à la crise, des risques inhérents à une démarche de recherche. Il ne s'agit pas de décrire les risques liés à la faisabilité ou à la réalisation de chacune des tâches/étapes du projet.

- Etes-vous à l'initiative de la demande ?

Comment allez-vous être impliqué dans le projet ?

Commenté [AG3]: Pourquoi tu pets pas çà sous forme de bullets? Je trouve que c'est pas clair que ce sont des questions pour chaque co-ch

8.2 Quelles personnes pertinentes ne font pas actuellement partie des co-chercheurs ? (1/2 page)

Est-ce qu'il y a des absents ? Quels sont les acteurs concernés que vous laissez éventuellement à quai, qui ne sont pas impliqués dans le projet et dans la production des savoirs ? Pourquoi ? Prévoyez-vous de les impliquer à un moment ? Si oui, quand et comment (consultation, participation, enquêtes, etc.) ?

9 Programme de travail (1 et 2 pages)

Nous vous demandons de décrire ici le programme de travail en explicitant notamment **comment** vous comptez travailler les objectifs d'un projet de co-problématisation :

- Définir la problématique et poser le diagnostic systémique : approfondir la compréhension de la problématique et du besoin sociétal, développer un état des connaissances, mieux comprendre la situation, les blocages, clarifier les enjeux, préciser les objectifs, mieux comprendre les réseaux d'acteurs, les pratiques ainsi que les savoirs mobilisés autour du sujet. Ceci afin de poser finalement les bonnes questions et de mieux cerner la nature de la problématique (problématique de recherche, problématique d'éducation, problématique financière, problématique de sensibilisation, problématique politique, etc.).
- Mieux comprendre, les dysfonctionnements structurels de nos sociétés et comprendre le caractère systémique, divers et interdépendant des situations.
- Penser l'articulation entre les éléments désirables, les changements visés et ce qui ne l'est plus, ce qu'on devrait arrêter, ce qui n'est pas désirable, les causes profondes qui empêchent les conditions d'émergence des états désirables et la manière dont on s'occupe de ce qui nuit à la santé sociétale[7]. Dans une démarche de transition, il s'agit aussi de réfléchir à la manière dont on va prendre en considération ce à quoi il faudrait éventuellement renoncer ; ce qui devrait être démantelé, fermé, réaffecté et celles et ceux qui seraient impactés par cela. [8]
- Etablir de nouveaux dialogues, d'élargir les angles de vues, d'identifier les leviers à actionner, d'enrichir les repères voire de les transformer.

[7] Cette notion s'inspire du paradigme d'une organisation sociétale centrées sur le soin accordant la priorité au bien-être de tous les êtres, y compris les humains, les non-humains, leurs écosystèmes et leur interrelation.

[8] A. Monin. Bonnet E., Landivar D., Monnin A., 2021. *Héritage et Fermeture*, Editions Divergences, 150p

Nous vous demandons de décrire ici les travaux que vous allez réaliser pour atteindre les objectifs du projet.

En ce qui concerne l'état des connaissances, il s'agit d'un état des connaissances transdisciplinaire. Il ne se limite donc pas à une revue de la littérature. Il concerne l'état des connaissance scientifiques, les savoir-faire, ce qui a déjà expérimenté, tenté, vécu, ce que les acteurs du changement savent déjà, etc. Par ailleurs, la transition sociétale ne peut se faire sur fond d'amnésie. Il nous semble important pour avoir une bonne compréhension de la situation et réfléchir à de nouvelles voies pertinentes de s'appuyer sur l'histoire et la mémoire afin de mieux cerner les causes et origines profondes de la situation.

Finalement, c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Ne faites pas de ce projet un exercice abstrait de papier. Afin d'atteindre les objectifs, nous encourageons les projets à déjà inclure dans cette étape des actions expérimentales. Il est fort probable que cette dernière fasse émerger les vraies questions, inconnues, manques, enjeux, etc.

Commenté [AG4]: On parlait pas plutôt de transition sociétale ds le règlement?

10 Recherche et Innovation responsable ? (1 page)

Commenté [AG5]: Absent du formulaire

Le programme soutient des projets qui répondent aux critères d'une **recherche et d'innovation responsable.** Ceci notamment au regard des aspects suivants **:**

- La diversité et l'inclusion : Inclure de multiples et diverses voix, travailler les injustices épistémiques, considérer la diversité des pratiques scientifiques et mode de production des savoirs. Ouvrir le système scientifique et technologique à la société et à d'autres formes de savoirs tels que le savoir expérientiel, traditionnel, l'intuition, l'imaginaire, la sensibilité, les mythes, les religions, l'art. Considérer et travailler les singularités ainsi que la diversité et la dépendance des contextes.
- Le respect de l'intégrité de la recherche.
- La responsabilité, l'anticipation et la réflexion : Réfléchir aux buts et aux possibles implications de la recherche ainsi qu'à ses résultats notamment en termes éthiques, mésusage potentiel dans d'autres contextes sociaux et politiques, etc. Evaluer les concepts, cadres théoriques et arrières plans normatifs du projet. Intégrer l'effet productif et prescriptif d'un savoir et leur caractère non neutre. Evaluer les externalités négatives, l'acceptabilité éthique, la durabilité et la désirabilité sociale et environnementale des résultats.
- Réactivité et adaptabilité au changement : Être réactif(ve) aux changements et aux apports extérieurs, adapter les plans aux valeurs et aux attentes sociales qui évoluent.

Quels sont selon vous les points d'attention dans votre projet par rapport aux aspect d'une recherche et une innovation responsable (cf règlement)?

11 Budgets

Chaque proposition finale devra inclure un budget pour chaque partenaire en utilisant le template fourni sur la page internet du programme *Co-Creation*.

Rappelons que la durée de 15 mois est une durée maximale et que le projet peut être d'une plus courte durée.

Rappelons également que l'un des objectifs du programme *Co-creation* est l'engagement à part entière des acteurs du changement dans la démarche et d'accroître leurs capacités d'agir pour la transition souhaitée. Le financement est avant tout dédié à ces acteurs et leur donner les moyens de rentrer dans un dispositif exploratoire. Les personnes affectées au projet et qui répondent de cette qualification d'acteur du changement doivent **donc être identifiées dans le formulaire de la demande et les budgets**.

Innoviris est attentif aux niveaux d'engagement dans les projets. S'engager dans un projet *Co-Creation* est un travail conséquent qui n'est pas réalisable si les acteurs ne sont que très partiellement impliqués dans le projet. Des affectations minimes réparties entre plusieurs personnes ne sont donc pas compatibles avec l'implication que requiert un processus de co-création. Cela conduit à des situations de déresponsabilisation, de sous-implication ou au contraire à des implications qui ne sont pas reconnues à leur juste valeur. Ou encore, cela induit des confusions entre l'implication des personnes dans le projet de recherche ou de développement et dans leurs autres activités. Cet élément sera donc pris en compte dans l'évaluation du projet.

Un poste de coordination et de gestion du partenariat pour l'ensemble du projet peut être ajouté. Ce poste ne doit pas être surestimé. Le taux d'affectation de ce poste est à évaluer en fonction de la nature et de l'ampleur du consortium. Quoi qu'il en soit, un équivalent temps plein est considéré comme un maximum.

Si les personnes recrutées sont connues et si elles ne travaillent pas à 100 % sur le projet, nous demandons une brève description de la situation professionnelle qui constitue le reste de leur temps de travail (par exemple, x % employé par cette organisation, x % indépendant, demandeur d'emploi, etc.)

Le poste de sous-traitance est un poste visant à commanditer des tâches spécifiques et ponctuelles qui ne peuvent être réalisées par le consortium. Ce n'est donc pas un poste pour financer des co-chercheurs.

Les projets sont invités à considérer des ressources en sous-traitance pour l'animation des méthodologies de co-création, la médiation des dynamiques de groupe, l'usage d'approche artistiques pour favoriser les croisements des savoirs, etc.

Les projets sont invités à considérer différentes formes de formats pour la capitalisation, la formalisation et la diffusion de leurs résultats (film, podcasts, livres, BD, création théâtrale, etc.). Les projets sont invités à prévoir les ressources nécessaires pour cela.

A la fin de chaque projet, il sera demandé d'organiser un évènement de clôture et de valorisation. Les projets sont invités à prévoir les ressources nécessaires pour cet évènement.

Comme indiqué, le programme exige que les bénéficiaires mettent tout en œuvre pour participer aux réunions et évènements organisés dans le cadre des objectifs de transversalité et d'accompagnement formatif et réflexif sur la co-création. Prévoyez cette implication (1 à 3 jours par mois).

Les frais admissibles, sont présentés dans [les directives comptables (https://innoviris.brussels/fr/documents/directives-comptables-generiques-2021).]

12 Annexes à fournir

ATTENTION : seules les annexes demandées seront prises en considération.

Pour le consortium:

- Un accord de collaboration entre les partenaires qui intègre le principe de co-création et traite notamment
  - Des principes de collaboration de base de votre projet ;
  - De la propriété intellectuelle relative aux parties de la recherche effectuée par chaque partenaire compte tenu de leurs intérêts respectifs, de l'importance de leur participation aux travaux de recherche et de leur contribution financière ;
  - De l'accès aux résultats de la recherche ;
  - Des résultats qui ne donnent pas lieu à des droits de propriété intellectuelle et qui doivent être largement diffusés par chacun des partenaires ;
  - Des modalités d'exploitation des résultats/produits/services visés par le projet.

Pour chaque partenaire demandant un subside:

- Une version électronique du budget en format Excel ou open office.

Pour les associations sans but lucratif demandant un subside

- Le formulaire de description de l'asbl.
- La dernière situation comptable provisoire complète ;
- La déclaration de qualification économique
  Un état des dettes et arriérés de paiement, certifié sincère par simple déclaration sur l'honneur (ONSS, TVA, précompte, fournisseurs, etc.).

Pour les entreprises demandant un subside

Une copie du dernier bilan publié et/ou de la dernière situation comptable provisoire complète (ex: pour toute entité qui n'aurait pas encore publié ses comptes 2019 à la BNB, fournir alors le bilan provisoire relatif à l'exercice 2018 complet) ;
Une composition du capital social (pour les entreprises) ;
Un état des dettes et arriérés de paiement, certifié sincère par simple déclaration sur l'honneur (ONSS, TVA, précompte, fournisseurs, etc.).

13 Signature de la demande par les partenaires

A signer par chaque partenaire demandant un subside (cf page suivante pour les partenaires ne demandant pas un subside).

En signant ce document, je déclare :

a. que toutes les informations fournies dans ce formulaire sont complètes et correctes ;
b. que l'entité demanderesse est en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales ;
c. le projet/programme n'a pas démarré avant le dépôt du dossier de demande d'aide auprès d'Innoviris ;
d. que l'entité demanderesse dispose de, ou mettra en place avant le démarrage du projet/programme, un dispositif de suivi des coûts afférents au projet qui permettra de justifier les coûts imputés au projet/programme et de les auditer ;
e. que le projet n'est pas réalisé, en totalité ou en partie, pour le compte d'un tiers ;
f. que les coûts imputés par l'entité demanderesse du projet dans le cadre du projet ne sont couverts, partiellement ou totalement, par aucune autre mesure d'aide publique. De même que l'entité demanderesse s'engage à n'effectuer aucune nouvelle demande de cofinancement pour des coûts imputés dans le projet/programme RDI auprès d'autres autorités régionales, nationales ou communautaires ;
g. que l'entité demanderesse est en bonne santé financière et n'a pas engagé de procédure d'insolvabilité ;
h. que l'entité demanderesse s'engage à signaler immédiatement auprès d'Innoviris toute modification substantielle intervenue dans le cadre du projet/programme (arrêt, mise en veille ou réduction de la taille du projet/programme, etc...) ou dans sa situation (notamment en cas d'insolvabilité, etc...) ;
i. que l'entité demanderesse remboursera les subventions versées, augmentées des intérêts légaux applicables, dans les cas d'une gestion impropre ou non-conforme aux règles généralement admises des projets/programmes de recherche-développement ou en cas de non-respect d'un ou plusieurs de ses engagements.
j. autoriser Innoviris à procéder aux enquêtes nécessaires à l'examen de cette demande.

Date :

nom, prénom, fonction et signature de la personne légalement autorisée à engager l'entité.